

*De l'adoption à l'appropriation, analyse théorique des écarts d'usage
appliqués à la sociabilité sur Facebook*

*From Adoption to Appropriation: A Theoretical Analysis of Usage Gaps
Applied to Sociability on Facebook*

Chabani Ouardia ^{1,*} 

¹ Université Alger3(Algerie), Chabani.ouardia@univ-alger3.dz/ wardahayouna@yahoo.fr

Reçu: 25/03/2025

Accepté: 26/05/2025

Résumé:

Les Technologies de l'information et communications s'imposent comme un signe emblématique de l'ère moderne. Elles représentent un éléments de distinction des sociétés contemporaines et leur expansion est considéré comme un indice révélateur de modernité.

Ces technologies se fondent dans les moindres aspects du quotidien pour le façonner en profondeur. Les changements qu'elles induisent sont abordés en sciences de l'information et communication et dans d'autres disciplines, par des cadres paradigmatiques multiples privilégiant différents objets et approches d'analyse. Nous interrogeons dans cet article la notion d'appropriation des TIC enracinée dans l'approche de la sociologie de l'usages, en mettant l'accent sur un concept clé dans la compréhension de l'expérience personnalisée des usagers désigné par «l'écart d'usage». Une analyse sera effectuée sur le réseau de sociabilité Facebook pour cerner les formes d'appropriation possibles.

Mots-clés: Usages ; appropriation ; écarts d'usage ; adoption ; Facebook ; sociabilité.

Abstract:

Information and communication technologies have established themselves as emblematic symbols of the modern era. They represent a distinguishing feature of contemporary societies, and their expansion is seen as a revealing indicator of modernity. These technologies Permeate every aspect of daily life, profoundly shaping it. The changes they bring about are addressed information and communication sciences, as well as in other disciplines through multiple paradigmatic, Frameworks, each favoring different objects and analytical approaches.

In this article, we examine the notion of the ICT appropriation rooted in the Sociology of use approach, by emphasizing a key concept in understanding users personalized experience, known as the « usage gap ». An analysis will be conducted on Facebook's sociability network to identify possible forms of appropriation.

Keywords: use; appropriation; usage gap; adoption; Facebook; sociability.

*Auteur correspondant

I. INTRODUCTION

La multiplication des technologies de la communication et de l'information ainsi que leur essor auprès des utilisateurs suscitent un intérêt constant pour comprendre leurs dimensions, implications et enjeux. Dans ce contexte la recherche scientifique se penche sur l'étude des changements et impacts possibles induits par ces technologies dans la société contemporaine à travers le déploiement de différents paradigmes et approches .

L'appropriation est une approche qui se démarque du déterminisme Technologique dans la compréhension des enjeux des tic. Elle réhabilite l'utilisateur en tant qu'acteur actif qui négocie l'usage selon ces besoins, attentes et contexte social. Déclinant le modèle linéaire du courant diffusionniste, elle propose une vision interactive entre l'utilisateur et le contexte sociotechnique en insistant sur la co-construction et la disparité des usages. En effet, l'intérêt ne se limite pas à relever le degré d'adoption et d'insertion des TIC dans la vie quotidienne des usagers, mais aussi ce qu'ils en font réellement et les significations qu'elles revêtissent .

Entre l'adoption et l'intégration se dessine un processus complexe et dynamique impliquant l'objectivité de la technique, la subjectivité de l'action, les significations et le contexte social. Dans cet article, nous nous plaçons du côté de l'action pour interroger ce processus qui commence par l'adoption d'une technologie jusqu'à sa réinvention. Nous soulevons par cette démarche les actions de détournement de réinterprétation de créativité possibles afin de construire une compréhension autour de la notion de l'appropriation et des écarts d'usage. Nous interrogeons plus loin la manière d'approcher un réseau de sociabilité comme Facebook par l'appropriation.

La question qui anime cette démarche est : quelles étapes permettraient de mieux définir le processus de l'appropriation des TIC et quelle sont leur applications possibles sur le réseau de sociabilité Facebook ?

1. Retour sur la notion d'usage

Il est primordial d'aborder en premier lieu la question de l'usage pour mieux comprendre celle de l'appropriation qui en constitue une dimension essentielle. La notion d'usage s'est développée au croisement de plusieurs courants de recherche qui ont participé à l'élaboration de sa définition. Dès le départ, l'idée des objets qui possèdent une valeur en soi même est remise en cause en faveur d'une vision plus soucieuse de leur signification sociale et leur valeur symbolique. C'est dans cet esprit que se développent les premiers travaux portant sur les technologies de l'information et communication à partir des années 1980. On s'intéresse alors à ces nouvelles technologies introduites au sein des familles particulièrement en France en examinant les pratiques qu'elles génèrent et leur concordance avec les usages prévus par les décisions économiques. Les premières recherches sur le Minitel montrent déjà des usages variés, des signes de modification, des pratiques détournées, en somme des résultats capables de s'opposer à une logique purement technologique. Il faut savoir que ces recherches viennent répondre à l'essor d'une société de production et de consommation en quête de dessiner des politiques fondées sur une meilleure connaissance des usagers et des pratiques d'usage.

L'apport du courant de la sociologie des techniques a permis de recontextualiser les TIC dans le social permettant de dépasser une vision purement économiste, de les remettre dans un réseau plus vaste de choix sociopolitiques et d'implantation dans les pratiques d'usage. Ainsi certaines technologies encouragent des formes d'usage plutôt que d'autres et connaissent alors un essor plus marqué. (Flichy, 2008).

L'influence des « médias studies » est aussi important dans ce contexte. Les recherches de Katz contribuent à faire sortir l'audience du prisme des médias en insistant sur son rôle dans la détermination des choix de consommation, notamment à travers l'approche « uses and gratifications »

(Katz et al., 1974). Il souligne l'hétérogénéité du public et sa capacité à choisir des contenus médiatiques qui répondent à ses besoins et qui lui procurent satisfaction et bénéfice.

Dans le cadre des théories de la réception, Stuarts Hall (1994) développe le concept du récepteur actif qui négocie les significations des messages à travers le modèle de l'encodage/décodage. Une négociation pouvant aboutir à des lectures différentes de celles imposées par l'émetteur selon le contexte socioculturel de la réception. Les significations ne sont jamais préétablies et des écarts peuvent surgir entre les intentions de l'émetteur et la compréhension du récepteur.

Reprise plus tard par la sociologie des usages, la notion d'écarts commence à prendre forme. Dans le domaine des innovations technologiques, on reconnaît au Minitel par exemple des usages et pratique non prévues par les concepteurs. Cette innovation conçue comme annuaire téléphonique se voit adaptée par les usagers pour des communications plus conviviales. Ces études ont démontré que l'adoption des TIC et leur adaptation à des pratiques préexistantes finit par en générer de nouvelles.

La problématique du sujet (utilisateur qui devient usager) est approchée par la sociologie de l'usage dans une perspective sociale plus large, souvent associée à celles désignées par « l'autonomie sociale », un courant qui examine les changements induits en France par la fragilisation des institutions et normes sociales, le recul de certains idéaux, la remise en question des hiérarchisations et la montée des revendications sociales, tant de facteurs qui ont contribué à la restructuration de la société. (Denouël & Granjon, 2011, p.12). C'est dans ce contexte global que la sociologie des usages s'intéresse à l'innovation. Tout en s'opposant au déterminisme technologique, elle distingue d'une part les utilisations fonctionnelles des TIC qui renvoient à leur utilité, et d'autre part et les formes d'activités sociales qui s'y attachent (notamment en ce qui concerne les fréquences et durée d'usage), en parle alors « d'usage sociaux ». L'accent est mis sur les pratiques liées aux caractéristiques sociales des individus, groupes et institutions qui les mobilisent.

2. L'usage : essai de définition

La notion d'usage revêt plusieurs significations souvent elle est utilisée pour rendre compte des réalités multiples supposant de ce fait des actions différentes pour les saisir telles que repérer, décrire, et analyser des comportements et des représentations. (Chambat, 1994, p.250).

Dans la même perspective, Jouët (cité dans Millerand, 1998) distingue entre usage et pratique. Elle accorde au premier une signification fonctionnelle d'utilisation et élargit le second pour comporter des notions plus vastes telles que le comportement, les attitudes et les représentations.

Dans sa définition de l'usage, Lacroix (1993) se penche sur le caractère habituel et répétitif des pratiques qui permet de les intégrer au registre des pratiques culturelles déjà existantes, pour leur conférer légitimité, continuité, et résistance à d'éventuelles concurrence .

Par ces définitions les pratiques deviennent des manifestations concrètes saisissables dans la quotidienneté des usagers. L'intérêt est de déceler comment ces dernières, structurent le quotidien, saisir les continuités, identifier les ruptures, et repérer les agencements qui s'opèrent sur des habitudes déjà existantes .

Pour observer les pratiques relatives aux TIC, nous faisons le constat de l'expansion technologique dans toutes les sphères sociales à commencer par les usages domestique. Ce niveau micro d'analyse est intéressant car il peut être particulièrement révélateur de pratiques d'usage liés à l'introduction des nouvelles technologies dans le quotidien des foyers.

En effet les TIC ne sont pas juste des moyens qui facilitent la communication mais instaurent

aussi des pratiques inédites. L'exemple de la télévision qui a transformé l'organisation des espaces est significatif. Les caractéristiques objectives de la technologie sont un facteur déterminant de la formation de nouvelles pratiques mais elles doivent être considérées dans une dynamique incluant les attitudes et les représentations.

3. L'adoption au seuil de l'appropriation

L'usage et l'appropriation des TIC reposent en premier lieu sur une phase d'adoption et d'acceptation par les utilisateurs. On parle du premier contact avec la technologie, des motivations qui facilitent son acquisition d'une part et sa diffusion de l'autre. Il est indéniable que le courant diffusionniste a participé à l'élaboration de cette notion en déplaçant la question des nouvelles technologies de la logique productrice vers celle de diffusion. Il relève l'importance du contexte social représenté par les réseaux relationnels de diffusion et leur rôle dans l'acceptation et l'adoption de l'innovation. Ceci montre un nouveau regard qui porte sur l'insertion de la technologie dans le social et lui confère une dynamique relationnelle. L'adoption se situe entre la perception individuelle de l'innovation, et sa propagation dans les réseaux de communication.

Deux facteurs se conjuguent pour déterminer les conditions d'une éventuelle adoption : l'influence des caractéristiques objectives de la technologie et les attitudes des utilisateurs. (Rogers, 1983, pp.210-251).

4. Conditions relatives à l'innovation

- Bénéfices : détectés par les utilisateurs en comparaison avec l'ancienne technologie .
 - Compatibilité : perception relative aux normes et valeurs sociales existantes
 - Facilité : ressenti par les utilisateurs pendant l'essai
 - Possibilité d'essai : renvoie à la disponibilité de l'innovation pour la mettre en épreuve.
 - Observabilités : confirmation des résultats d'utilisation et la visibilité des bénéfices .
- Ces caractéristiques se conjuguent avec une typologie des utilisateurs:
- Innovateurs : ceux qui prennent le risque de tester en premier.
 - Adoptants précoces : les leaders d'opinion capables d'influencer les autres.
 - Majorité précoce : Utilisateurs prudents qui réfléchissent avant de prendre la décision.
 - Majorité tardive : émet des réserves et prend la décision une fois l'innovation est installée .
 - Retardataires : ils adoptent l'innovation lorsqu'elle devient une obligation ou norme sociale .

L'approche de la diffusion a contribué à mettre en lumière la disparité des diffusions ce qui explique en partie la disparité des usages selon les catégories sociales : âge, sexe... ainsi que les profils d'utilisateurs. Elle construit une grille d'analyse pour comprendre la circulation des nouvelles technologies mais elle réduit leur adoption à une simple acquisition et les considère comme des objets achevés niant à l'utilisateur tout pouvoir de modification. Un processus linéaire fermé à toute forme d'appropriation .

Les inégalités sociales et normes organisationnelles ne sont pas prises en compte comme des déterminants de l'adoption (exemple : adopter une plateforme numérique en milieu professionnel peut résulter non pas d'un choix individuel mais plutôt d'une contrainte de travail. Ou des travailleurs précaires qui se procurent des ordinateurs pour inscrire leurs enfants sur une plateforme d'éducation.)

En effet cette étape introductrice de l'appropriation est fragilisée par le risque de l'abandon ou du rejet. Par ailleurs l'adoption d'une technologie ne signifie pas forcément son appropriation (utiliser Facebook sans jamais interagir ou aller sur Tik-Tok sans ouvrir un compte).

5. L'appropriation par l'adaptation et l'écart d'usage

Alors que l'adoption marque le seuil de l'usage des TIC, leur insertion dans la quotidienneté des usagers, dévoile une face cachée, celle ancrée dans l'imprévu. C'est le domaine de l'appropriation. Jacques Perriault (2008, p.13) engage une réflexion autour de cet usage imprévu en mentionnant des formes de pratiques qui naissent d'une façon intentionnelle et ne résultent aucunement d'erreurs ou de lacunes d'usage. Elles sont à la limite de la préméditation.

Des pratiques qui marquent un décalage entre l'usage prescrit et l'usage réel. Ces différences en termes d'usage sociaux façonnent les marges de manœuvres des usagers et déterminent la nature de leur action par rapport à la performance technique. Elles peuvent être envisagées comme des modifications, des réadaptations et dans une mesure extrême une transformation.

Pour les TIC, cet écart a bien été constaté chez certains usagers qui tentent de modifier le spectre d'une technologie soit par son adaptation à leur besoins ou par le détournement de ses fonctionnalités initiales. On retrouve l'exemple du magnétoscope conçu pour la création de vidéos, qui devient un périphérique de la télévision. Ceci montre que l'émergence d'une nouvelle technologie ne s'inscrit nullement dans une logique de rupture mais nécessite plutôt un passage progressif à travers l'apprentissage jusqu'à sa normalisation et sa banalisation.

La notion d'appropriation et le statut de l'utilisateur inventif sont au cœur des écrits de Michel de Certeau (cité dans Proulx, 1983). Il propose un cadre conceptuel où s'affronte, se croise et se recomposent les usages. Même si son œuvre ne porte pas sur les TIC mais s'intéresse plutôt aux industries culturelles, il développe deux notions opposées : les stratégies et tactiques qui s'affrontent comme force de production et consommation. Les stratégies relèvent de la logique des concepteurs quant aux tactiques elles s'articulent autour des failles qui existent dans les stratégies techniques et qui définissent le travail de bricolage. Toutefois, l'action de l'utilisateur n'est nullement une modification en profondeur des inscriptions des concepteurs. L'usage n'a pas pris sur les stratégies mais peut construire son action (Stenger, 2015) la consommation devient une autre forme de production, c'est la réinvention par les ruses. Cependant, Certeau n'a pas clarifié le rôle des stratégies comme politique de production mais les a acceptées comme relatives au domaine du « donné » et mise plutôt sur la créativité des usagers et leur capacité à négocier détourner les espaces de production par leur réappropriation.

Les idées de Certeau ont marqué tout un courant de recherche en France et ailleurs notamment la sociologie des usages qui se revendique de cette lignée. Plusieurs définitions sont présentées pour éclairer cette notion d'appropriation nous retenons celle formulée par Serge Proulx (2005) dans la mesure où elle englobe une posture théorique et un référentiel méthodologique en délimitant les dimensions de l'appropriation par ces conditions

1. Maîtrise technique et cognitive de l'objet.
2. Intégration significative et créatrice de l'objet technique.
3. Usage répété.
4. L'appropriation sociale suppose que les usagers sont suffisamment représentés dans les politiques publiques, et pris en même temps dans le processus de l'innovation.

Cette définition insiste sur l'acquisition des connaissances nécessaires pour pouvoir utiliser les TIC. Le degré de créativité dépendra cependant des formes d'adaptation possibles que développe chaque usager selon ses besoins, ses valeurs et son appartenance sociale. Cette action est matérielle, mais aussi symbolique, chargée de signification, en somme de représentation car ce qui conditionne

l'intégration et l'appropriation des nouvelles technologies dépend étroitement du regard que nous leur portons autrement dit de l'ensemble des représentations que l'utilisateur se construit autour de la technologie. L'appropriation est ancrée dans le social. Elle prend son sens dans les pratiques quotidiennes d'ajustement, transformation et même de détournement. Cependant, une question méthodologique essentielle se pose, comment rendre compte de l'appropriation ? S'agit-il de saisir les formes observables ou aller à un niveau plus profond pour extraire les représentations et les significations ? Comment modéliser alors les formes d'appropriation ?

Dans une perspective constructiviste, le travail des concepteurs et l'action des usagers, doivent être prises dans une relation interactive. Il est important de considérer Le cadre d'usage comme structure contraignante par des éléments en même temps objectifs et subjectifs. Il s'agit des règles d'usage, des fonctionnalités techniques, des normes, des valeurs et des significations. Ces éléments deviennent l'espace de détournement qui façonne L'usage qui est en même temps Transformé par ce dernier.

Dans cette perspective. Madeleine Akrich (1994). Propose un cadre opérationnel où s'insèrent les formes possibles de l'action des usagers sur les dispositifs, tout en les considérant comme des formes innovatrices.

1. Le déplacement : Qui consiste à modifier le spectre de l'usage sans changer ce pour quoi il a été conçu. Ex : Utilisez le réseau LinkedIn voué à un usage professionnel pour tisser des liens amicaux.

2. L'adaptation : Faire quelques Ajustements selon les caractéristiques de l'utilisateur sans toucher les fonctions initiales. Ex : Un groupe d'enseignants qui dispensent des cours sur Facebook.

3. L'extension : Ajoutez plusieurs éléments au dispositif sans altérer ces fonctions. Ex : Ajouter un élément externe comme le scanner pour identifier un objet.

4. le détournement : Renvoie à un usage totalement différent de celui prescrit par les concepteurs. Ex : détourner WhatsApp pour des usages commerciaux malgré l'absence des fonctionnalités commerciales telles que l'achat, le panier, le paiement...

Ces actions dans leur globalité et surtout celles qui prennent des formes de détournement, sont en effet, un facteur déclencheur de l'innovation par la réinvention de l'usage.

Si ce modèle matérialise les actions d'appropriation par l'utilisateur, il est néanmoins nécessaire de le remettre dans un cadre symbolique plus large qui intègre les représentations que les concepteurs se font de l'utilisateur, qu'ils traduisent dans les TIC. Autrement dit les décisions politiques relatives aux innovations (financement, régulation, accès...) doivent intégrer les besoins et les attentes des usagers tout comme ces derniers peuvent être source d'innovations grâce à leur retour d'usage.

6. Facebook, un espace sociotechnique d'appropriation

Considéré comme l'un des réseaux sociaux numériques Les plus utilisés, Facebook est défini comme service branché sur internet permettant aux utilisateurs de construire un profil selon les choix effectués sur les paramètres et fonctionnalités. Etablir des liens et les gérer, créer et partager des contenus avec sa liste d'amis, chercher à travers les connexions réseaux d'éventuelles connaissances pour construire son capital de relation et interagir avec eux par le biais de différentes applications. (Boyd & Ellison, 2007, pp.210-230).

Cette définition met en exergue les fonctions de cet outil. Elle se focalise sur l'aspect technique de Facebook en mettant en avant les fonctionnalités possibles d'usage notamment celles relatives à la

création des liens socio-numériques et de la sociabilité en général. Cette dernière a été traitée dans un contexte global sur la transformation des liens par l'avènement des nouvelles technologies nommées réseaux sociaux numériques tel que Facebook. Une crainte d'une éventuelle désocialisation des utilisateurs, du recul du capital social et l'affaiblissement des liens, marque les premières études de sociabilité numérique

Les recherches font état d'un usage croissant et de nouvelles manières contradictoires de faire le lien. En effet elles constatent des utilisateurs hyper connectés qui sont en même temps fragilisés par des liens sans attache dégagés de toute responsabilité .

Les réseaux de sociabilité tels que Facebook consacrent un usage individuel ce qui justifie l'intérêt porté aux formes de sociabilité, les liens qui s'y tissent, leur nature et comment elles reconfigurent le lien social, leur continuité ou discontinuité avec le monde hors ligne, les formes communicationnelles qui les soutiennent (likes, réactions, partages). Ceci se traduit dans le domaine de la sociabilité par des problématiques telles que les pratiques communicationnelles (like, partage, message), les rituels socio-numériques (interactions, normes, identités numériques...) le capital social...des domaines qui relèvent beaucoup plus des pratiques d'usage et de leur maîtrise technique. L'approche méthodologique dans ce cas se focalise sur l'observable dans le cadre des fonctions standardisées par Facebook. Des allers-retours à la limite peuvent être pratiqués entre mondes connectés et monde hors ligne pour déceler des cadres comparatifs entre les comportements sociaux et les comportements sociotechniques sur Facebook, voir comment ces pratiques s'agencent avec d'autres pratiques existantes, quelles formes elles renforcent et quelles nouvelles elles font émerger.

Dans cette vision, Facebook est réduit à un simple outil de communication et perçu à travers des usages standardisés qui occultent à l'utilisateur sa capacité créative. Or la technologie n'est jamais totalement objective surtout lorsqu'il s'agit de réseaux interactifs ou l'utilisateur ne se contente pas seulement d'utilisation mais aussi de projection à travers des logiciels et fonctionnalités. En effet, envisager l'action créative sur Facebook doit passer par la redéfinition de celui-ci non seulement comme outil, mais aussi comme dispositif sociotechnique, ou peuvent s'insérer des luttes entre stratégies et ruses, logiques d'algorithmes numériques et détournements créatifs, entre logiques de production et celles de consommation. Facebook est envisagé dans ce cas comme un lieu d'appropriation des fonctionnalités et des logiques techniques ainsi que les règles qui les gèrent.

Pour les liens socio-numériques, les problématiques se déplacent dans ce cas vers les réinterprétations possibles des outils qui structurent le lien socio-numérique, c'est-à-dire vers les usages imprévus ou écart d'usage. Nous sommes alors dans une logique d'appropriation. On interroge les stratégies personnelles techniques et symboliques de reconfiguration du dispositif pour affirmer une identité, résister à des normes ou échapper à une contrainte, comme par exemple, détourner le réseau d'amis pour une cause activiste sur Facebook en mobilisant un "hashtag", contourner un algorithme en jouant sur les formes et les codes d'écriture, augmenter sa liste d'amis d'une façon stratégique pour plus de visibilité...

Approcher Facebook par la notion de dispositif sociotechnique permettra une meilleure compréhension des usages et appropriation liés à la sociabilité et à la construction du lien socio-numérique car il ne représente pas seulement un moyen de communication ou un espace de mise en relation mais aussi un milieu d'appropriation par excellence où s'effectuent d'une façon continue, apparente ou dissimulée les actions matérielles et significatives des usagers .

Les rapports de force entre l'utilisateur actif et les contraintes techniques dont il évolue sur Facebook, donne une vision plus approfondie des usages standardisés et met en valeur l'expérience personnalisée du lien de sociabilité numérique.

Ce constat effectué à un niveau micro peut ouvrir le débat dans une perspective macro, car l'ensemble des actions individuelles d'appropriation permettent de déceler des rapports plus large de consommation et production qui engagent la participation démocratique des utilisateurs citoyens à être représenté dans le cycle de la production, il pose aussi la question de pouvoir et contre-pouvoir dans l'accès à l'information (affaire Wikileaks) ce qui nous ramène toujours au point de départ que l'appropriation se met du côté du sujet.

Conclusion:

Nous avons pu constater tout au long de cet article que l'appropriation est le domaine où les sujets peuvent exercer leur identité et personnaliser leur expérience des TIC. Leur statut est continuellement redéfini par la marge de créativité, de détournement ou de réinvention qu'ils opèrent sur ces derniers. Bien que le processus soit complexe et multidimensionnel (sociotechnique, symbolique et politique), il tend à dessiner un statut d'utilisateur idéaliste capable de cerner ses besoins et libre d'action dans ses usages .

Aujourd'hui il est pertinent de revoir la validité de cette figure d'usage à la lumière des grands changements qui bouleversent le champ des TIC . Le questionnement de l'appropriation devient une tâche épineuse. L'expansion du numérique et l'avènement en force des intelligences artificielles sont des éléments qui interpellent une redéfinition de l'usage. Nous assistons au rétrécissement des espaces de détournement possible accaparés par les logiques politiques qui tendent à imposer des modèles communicationnels façonnant de plus en plus les usages grâce au travail des algorithmes ce qui réinterroge la question de l'imprévu et de la créativité des usagers. Seule une approche pluridisciplinaire dotée d'un environnement théorique et d'outils méthodologiques diversifiés permettra de mieux reformuler la question de l'appropriation des nouvelles technologies et prévenir son évolution vers une plus grande autonomie ou au contraire vers un contrôle plus renforcé.

Liste Bibliographique :

- Akrich, M. (2006). Les utilisateurs, acteurs de l'innovation. In *Sociologie de la traduction* (pp. 253–265). Presses des Mines. <https://doi.org/10.4000/books.pressesmines.1181>
- Boyd, D. m., & Ellison, N. B. (2007). Social network sites: Definition, history, and scholarship. *Journal of Computer-Mediated Communication*, 13(1), 210–230. <https://doi.org/10.1111/j.1083-6101.2007.00393.x>
- Chabnat, P. (1994). Usages des technologies de l'information et de la communication (TIC) : évolution des problématiques. *Technologie et Société*, 63, 249–270.
- Denouël, J., & Granjon, F. (2011). *Communiquer à l'ère numérique : Regards croisés sur la sociologie des usages*. Presses des Mines.
- Flichy, P. (2008). Technique, usage et représentations. *Réseaux*, 148-149(2), 147–174. <https://shs.cairn.info/revue-reseaux1-2008-2-page-147?lang=fr>
- Hall, S. (1994). Codage/décodage. (M. Albaret & M.-C. Gamberini, Trad.). *Réseaux. Communication – Technologie – Société*, 68, 27–39. (Numéro thématique : Les théories de la réception).
- Katz, E., Blumler, J. G., & Gurevitch, M. (1974). Uses and gratifications research. In J. G. Blumler & E. Katz (Eds.), *The uses of mass communications: Current perspectives on gratifications research* (pp. 19–32). Sage Publications.
- Lacroix, J.-G. (1994). Entrez dans l'univers merveilleux de Vidéoway. Dans J.-G. Lacroix & G. Tremblay (Éds.), *De la télématique aux autoroutes électroniques : Le grand projet reconduit* (pp. 137–162). Presses de l'Université du Québec ; Presses Universitaires de Grenoble.
- Millerand, F. (1999). Usages des NTIC : les approches de la diffusion, de l'innovation et de l'appropriation, 1e partie. *COMMposite*, 98(1).
- Perriault, J. (2008). *La logique de l'usage : Essai sur les machines à communiquer*. L'Harmattan.
- Proulx, S. (1994). Une lecture de l'œuvre de Michel de Certeau : L'invention du quotidien, paradigme de l'activité des usagers. *Communication. Information Médias Théories*, 15(2), 170–197. https://www.persee.fr/doc/comin_1164-5163_1994_num_15_2_1718
- Proulx, S. (2005). Penser les usages des TIC aujourd'hui : enjeux, modèles, tendances. Dans L. Vieira & N. Pinède (Éds.), *Enjeux et usages des TIC : aspects sociaux et culturels* (Vol. 1, pp. 7–20). Presses universitaires de Bordeaux.
- Rogers, E. M. (1983). *Diffusion of innovations* (3rd ed.). The Free Press.
- Stenger, T. (2015, novembre). L'appropriation des réseaux socio-numériques et les arts de l'encadrer : pour une prise en compte des rapports de force entre utilisateurs et dispositifs. *Systèmes d'information et de gestion*, 20(2), 89. <https://doi.org/10.3917/sim.152.0089>